



ITINERAIRE DE CHEF DE CENTRE D'EXPLOITATION ROUTIERE EN PRISE DE POSTE

2015



Ce document présente le référentiel CNFPT de l'itinéraire modulaire de « chef de centre d'exploitation routière en prise de poste » et les conditions de mise en œuvre de cette formation par les Délégations Régionales du CNFPT.

Cette proposition est déclinée en objectifs de formation correspondant aux compétences attendues des personnels appelés à prendre ces fonctions.

PUBLIC ET COLLECTIVITÉS CONCERNÉS

Cet itinéraire s'adresse à des agents chargés de l'encadrement et de la gestion d'un ou de plusieurs centres territoriaux d'exploitation routière. Dans certains départements, ces centres peuvent être regroupés en une agence sous la responsabilité d'un ingénieur. Les appellations des différentes structures varient toutefois d'une collectivité à l'autre.

Il s'agit de techniciens, agents de catégorie B (relevant antérieurement du cadre d'emploi de contrôleur), en prise de poste ou récemment nommés, ayant en charge, sur un territoire, l'exploitation et l'entretien du patrimoine routier de la collectivité territoriale avec les responsabilités technique et financière qui s'y rattachent et la responsabilité managériale de plusieurs équipes d'agents d'exploitation, encadrés par des chefs d'équipe.

Ces agents sont principalement en poste dans des services départementaux des routes mais peuvent également être recrutés dans des structures intercommunales pour assurer des missions de gestion des routes hors agglomération. Cette formation privilégie la voirie hors agglomération.

Le référentiel initial, élaboré par le CNFPT Paca avec l'appui de professionnels avertis, a été validé par les Directeurs départementaux des Routes de Paca. Les retours d'expérience d'une première session réalisée en 2013 ont été pris en compte dans l'élaboration de cette offre.

ORGANISATION DE L'ITINÉRAIRE

L'itinéraire est composé de 15 modules pour 30 jours de formation. Les modules peuvent être programmés toutes les 3 semaines ce qui permet de dérouler l'ensemble de l'itinéraire sur 18 mois environ.

Chaque module permet au stagiaire d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de l'une de ses missions. Les modules sont accessibles indépendamment les uns des autres, ce qui permet à chaque stagiaire de construire, avec sa hiérarchie, son propre parcours.

L'ouverture partielle des modules à des publics voisins est envisageable lorsque leurs missions et responsabilités sont identiques à celles décrites dans la présente plaquette.

CONTENU DES MODULES / SPÉCIFICITÉ DE CHAQUE COLLECTIVITÉ

Les compétences dont l'acquisition est l'objectif de chacun des modules sont mentionnées dans le document ci-joint. Elles ont été identifiées à partir de différentes fiches de poste d'agents de collectivités concernées.

Les contenus pédagogiques s'attachent à présenter la réglementation et les règles dans leur déclinaison la plus généralement admise dans les collectivités. Les modalités de gestion interne et les outils spécifiques propres à chaque collectivité ne sont pas traités et font généralement l'objet d'un accompagnement de chaque stagiaire par sa collectivité comme le tutorat.

Module n°	Intitulé	Durée (jours)
1	Rôle et responsabilités du chef de centre d'exploitation	2
2	Connaissances techniques concernant la route - les bases : caractéristiques, dimensionnement, matériaux	2
3	Exploitation du réseau routier	2
4	Sécurité routière	2
5	Les équipements routiers	2
6	Management et éléments de développement personnel	2
7	Hygiène et sécurité au travail	1
8	Signalisation temporaire	2
9	Viabilité hivernale (<i>module positionné en septembre</i>)	2
10	Connaissances techniques concernant la route - approfondissement : dégradations, techniques d'entretien et de réparation	2
11	Les études préalables et la préparation d'un chantier	2
12	La conduite d'un chantier et la réception des ouvrages	2
13	Contrôle et entretien du patrimoine des ouvrages d'art	3
14	Gestion du domaine public routier	2
15	Contrôle et entretien des dépendances vertes et bleues	2

CONTACTS / INFORMATIONS

Vous êtes formateur et vous souhaitez participer à la construction des outils pédagogiques de cet itinéraire, contactez Anne-Catherine LAFON
courriel : annecatherine.lafon@cnfpt.fr - tél. : 04 94 08 96 60 / 06 18 08 00 37

Vous êtes agent ou collectivité territoriale, contactez votre conseiller formation référent régional du domaine infrastructures et réseaux.

